

République Islamique de Mauritanie
Honneur – Fraternité – Justice



PORT AUTONOME DE NOUAKCHOTT
DIT "PORT DE L'AMITIE"

Tél 45 25 16 76 – 45 25 14 53 – 45 25 17 94
Fax 45 25 16 15 – TELEX 5538 MTN – BP 5103
Nouakchott – Mauritanie

N° _____ PAN-PA

الجمهورية الإسلامية الموريتانية
شرف - إخاء - عدل

مبنى نواكشوط المستقل
المعروف بمبنى الصداقة

هاتف: 45 25 16 76 / 45 25 14 53 / 45 25 17 94
فاكس: 45 25 16 15 / تليكس: 5538 MTN - ب.ب. 5103
نواكشوط - موريتانيا

رقم _____ / م.ن.م.م.ص

نواكشوط، في: _____

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Ministère de l'Équipement et des Transports
PORT AUTONOME DE NOUAKCHOTT DIT « PORT DE L'AMITIE »
AAO N° : 04/CPMP/PANPA/2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la publication du plan Prévisionnel de Passation des Marchés 2023 du Port Autonome de Nouakchott dit « Port de l'Amitié » (PANPA) paru le 12 août 2023 dans le site officiel de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) www.armp.mr.
2. Le Port Autonome de Nouakchott dit « Port de l'Amitié » a l'intention, dans le cadre de l'exécution de son budget, d'utiliser une partie de ses fonds propres pour financer la fourniture, l'installation et la mise en service d'une plateforme IBM i au siège situé au Port de Nouakchott situé à El Mina Nouakchott-Sud.
3. Le Port Autonome de Nouakchott dit « Port de l'Amitié » sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'une nouvelle plateforme pour le site de production et le site de secours afin de remplacer les IBM i actuels en fin de support.

La solution proposée se doit être hautement disponible et assurer la réplication entre les deux sites d'une façon optimisée.

Le soumissionnaire doit s'engager à migrer toutes les données existantes sur les anciens serveurs vers les nouveaux serveurs sans pertes et avec le moindre coût sur la continuité de travail et de service du PANPA. Au vu de la criticité des données stockées sur les serveurs IBM i et de leurs très hautes importances, toute perte de données est non permise.

En outre le prestataire doit fournir un plan d'action bien détaillé des différentes phases de migration et les méthodes à adopter pour assurer cette migration ainsi que les prérequis nécessaires.

Le soumissionnaire doit proposer un contrat de maintenance définissant les conditions dans lesquels il s'engage à fournir, pendant et après l'expiration de la période de garantie. La machine de production doit avoir un SLA 24/7 avec un délai de réparation de 24 h. Le soumissionnaire s'engage à effectuer des missions de maintenance préventive trimestrielle durant toute la période de support des nouveaux matériels.

4. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres international ouvert.
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles justifiant des capacités juridiques, techniques et financières requises et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *Monsieur Mohamed Bekar MOHAMED CHEIN* ; téléphone +(222) 22831132/ 46831132 ; E-mail : medbekar61@port-nouakchott.com et prendre connaissance des documents d'Appel D'offres à partir du jeudi 5/10/2023 à l'adresse ci-après : *Secrétariat de la Direction Générale du Port Autonome de Nouakchott dit « Port de l'Amitié » BP5103 à El Mina Nouakchott-Sud Mauritanie* du lundi au jeudi de 09h à 16 h et le vendredi de 08h à 11h.
7. Les exigences minimales en matière de qualification sont :
- **Capacité technique**
 - o Avoir réalisé au moins deux marchés de même envergure et de même complexité que le marché objet du présent avis d'appel d'offres. Cette expérience doit être certifiée par des attestations dûment signées par les bénéficiaires ;
 - o Le soumissionnaire doit être constructeur ou fournir les attestations support/partenariat avec le constructeur ;
 - o Les ressources humaines proposées pour les prestations doivent avoir au moins 3 ans d'expérience sur IBM i et être certifiées sur l'OS/400.
 - **Capacité financière**
- Le soumissionnaire doit présenter :
- o Pour les trois dernières années (de 2020 à 2022), un chiffre d'affaire moyen annuel global supérieur ou égal au montant de son offre. En conséquence, le soumissionnaire doit joindre à son offre, conformes à l'original, des copies certifiées des bilans et comptes des résultats des trois dernières années (2020,2021 et 2022).
- 8.
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à partir du jeudi 05/10/2023 à l'adresse mentionnée ci-après : Service du Secrétariat de la Direction Générale Port Autonome de Nouakchott dit « Port de l'Amitié » El Mina – Nouakchott-Sud Mauritanie BP5103 contre le paiement d'un montant non remboursable de 3.000 MRU (trois mille ouguiya).
10. Cette somme peut être réglée en espèces à la caisse du PANPA, par chèque certifié ou par virement à l'ordre du PANPA au compte n° 00022310103 ouvert auprès de la B.C.I Nouakchott, Mauritanie
11. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées au plus tard le mardi 21 novembre 2023 à 12h à l'adresse suivante :

*Monsieur le Président
de la Commission de Passation des Marchés Publics/ PANPA
Troisième étage / Siège de la Direction Générale*

*Port Autonome de Nouakchott dit « Port de l'Amitié »
El Mina Nouakchott-Sud Mauritanie*

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux soumissionnaires concernés sans être ouvertes,

Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis à l'adresse suivante :

*Commission de Passation des Marchés Publics/ PANPA
Salle des réunions / Premier étage - Siège de la Direction Générale
Port Autonome de Nouakchott dit « Port de l'Amitié »
El Mina Nouakchott-Sud*

12. Les offres doivent être valides pour une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille Ouguiya (600.000 MRU) .La garantie devra demeurer valide pendant une durée d'au moins cent vingt jours (120).

H

**Le Directeur Général
Sidi Mohamed MAHAM**

